

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS
DE L'ÉCOLE POLYVALENTE JONQUIÈRE
MARDI 7 SEPTEMBRE 2021, À 19 HEURES
À L'AUDITORIUM**

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue.
 2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
 3. Mot de la direction et présentation de l'équipe.
 4. Informations de la présidente du C. E. :
 - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2020;
 - 4.2 Lecture du rapport annuel du C.E. 2020-2021.
 5. Lecture du rapport de la déléguée au Comité de parents.
 6. Élections :
 - 6.1 Élection d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection;
 - 6.2 Élections de scrutateurs.trices;
 - 6.3 Procédure d'élections :
 - 6.3.1 Trois postes d'une durée de 2 ans;
 - 6.3.2 Un poste d'une durée d'un an.
 - 6.4 Élections de la personne déléguée au Comité de parents et son substitut :
 - 6.4.1 Élection de la personne déléguée;
 - 6.4.2 Élection de la personne substitut.
 - 6.5 Élection d'une personne substitut (parent) au Conseil d'établissement;
 - 6.6 Formation de l'O.P.P.;
 - 6.7 Destruction des bulletins de vote.
 7. Présentation du nouveau Projet éducatif.
 8. Période de questions.
 9. Levée de l'assemblée.
- N.B.** À la fin de la rencontre, les membres élus du Conseil d'établissement se réunissent afin de fixer la date de la première réunion.